

10-1965

SACRUM CONVIVIUM

L. VOGEL

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cor-unum>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

VOGEL, L. (1965). SACRUM CONVIVIUM. *Cor Unum*, 2 (4). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cor-unum/vol2/iss4/4>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Cor Unum by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

SACRUM CONVIVIUM

La Constitution de la Sainte Liturgie „recommande fortement cette parfaite participation à la messe, qui consiste en ce que les fidèles, après la communion du prêtre, reçoivent le Corps du Seigneur dans le même sacrifice”. Le sacrifice eucharistique nous conduit à la table de Dieu: la consécration de la messe, qui nous unit à Dieu, implique la communion, qui l’achève et lui donne sa consommation. Le Vénérable Père nous l’explique dans le chapitre sixième de son Commentaire de Saint Jean. Nous voulons analyser et méditer ce texte très dense, pour en tirer les conclusions pour notre vie spirituelle.

Le Vénérable Père évoque les différents sacrifices de l’ancienne loi, dont on retrouve tous les aspects spécifiques réunis dans le seul et même sacrifice de la croix et de la sainte Eucharistie. “Le sacrifice de la sainte Eucharistie est si parfait qu’il a fallu tous les sacrifices de l’ancienne loi pour la figurer”.

Cette ancienne loi avait “le sacrifice pour le péché” et ce même sacrifice “a été parfaitement accompli par Notre-Seigneur dans le sacrifice de la croix”; il est renouvelé aussi “dans le sacrifice eucharistique, puisque par ce seul sacrifice sont remis tous les péchés de tout le monde entier”. Mystère d’amour miséricordieux... pour chacun de nous le pardon de Dieu descend sur nos “innombrables péchés, offenses et négligences”... “Agneau de Dieu, qui enlèves le péché du monde... nobis quoque peccatoribus”.

L’ancienne loi avait aussi “le sacrifice de l’holocauste”, qui par sa consommation entière exprime la reconnaissance de la souveraineté de Dieu et de

notre condition de créature, totalement soumise à sa sainte volonté. “Ce sacrifice de l’holocauste représente les devoirs de la créature envers le Créateur par son anéantissement, et il a été accompli sur la croix et dans la sainte eucharistie”. Le sacrifice de l’holocauste renouvelé dans la célébration eucharistique est le sacrifice d’adoration et de louange que nous chantons avec allégresse dans le Gloria et le Credo de la messe, dans la Préface et le trois fois “Saint” de la vision d’Isaïe. Nous sommes associés à l’adoration du Christ, prêtre et victime: “par lui, avec lui et en lui vous recevez, Dieu, Père tout-puissant, dans l’unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire”.

Le Vénérable Père s’arrête plus longuement au sacrifice pacifique de l’ancienne loi “dont une partie seulement était offerte à l’autel et l’autre mangée par le prêtre, et une autre par celui qui l’offre”. Ce sacrifice pacifique établit l’homme dans l’union d’amour et de paix avec Dieu. La célébration eucharistique est également un sacrifice pacifique.

Mais ici, dit le Vénérable Père, dans la sainte Eucharistie, cela est infiniment plus parfait; toute la victime est offerte et consommée en Dieu, la même victime est toute entière mangée par le prêtre et la même toute entière mangée par le peuple; ce qui fait cette union pacifique bien plus parfaite. Dans l'ancienne loi, cela ne se pouvait pas accomplir de la sorte; alors on l'a figuré par les parties de chaque victime, qui représentaient le tout.

Pour bien faire ressortir la perfection de cette union d'amour le Vénérable Père a ce texte bien choisi: "par ce sacrifice de la sainte Eucharistie, Notre-Seigneur nous transporte dans le sein de son Père".

Le Vénérable Père conclut: pour nous unir parfaitement à Dieu et nous communiquer sa paix et sa vie, "le sacrifice pacifique doit faire participer les hommes à la table de Dieu; il a fallu que les hommes mangeassent la victime, qui est le pain de Dieu même"; et encore: "c'est pour cela que la consommation de cet adorable sacrifice se fait par la manducation". Dans le sacrifice pacifique de la messe, dit le Vénérable Père, la chair de Notre-Seigneur est immolée, et "il faut que cette chair soit donnée à manger, parce que la consommation du sacrifice doit nécessairement avoir lieu de cette façon".

Par la consécration de la sainte messe Jésus, prêtre et victime, nous offre avec lui à son Père, nous transporte avec lui dans le sein de Dieu. Le Vénérable Père dit donc très bien: "la divine Victime est *pour nous* en Dieu", pour rendre au Père tout ce que nous Lui devons. "Le sacrifice eucharistique est un avec celui de la croix, qui est un sacrifice parfait... et qui avait toutes les intentions et toutes les fins du sacrifice le plus parfait". Le sacrifice eucharistique "renferme tous les devoirs de religion de la créature envers son Créateur". La sainte Victime est donc en Dieu pour nous, pour nous obtenir le pardon des péchés, pour l'adoration, pour l'action de grâces, pour nous obtenir toutes les grâces et tous les bienfaits par sa prière de supplication.

Mais d'un autre côté, par la sainte communion "la même Victime est aussi **POUR DIEU EN NOUS**": elle est en nous "pour nous rendre participants de la vie de Dieu et pour nous communiquer les biens qu'elle a obtenus de Dieu".

Dans la sainte communion notre Père céleste manifeste son union parfaite avec nous; par le don de son Fils dans la sainte communion il en donne le signe et le gage divin. Il nous invite à sa table, pour célébrer avec Lui et son Fils bien-aimé l'agape de l'union et de l'amour. A cette table de Dieu nous recevons en nourriture cette même Victime divine, qui dans la Consécration s'était offerte à lui avec nous et par nous. La sainte Liturgie emploie souvent cette expression significative "veneranda commercia... dons d'échange". Notre consécration totale et irrévocable à Dieu a été exprimée par le sacrifice de la manière la plus sainte et la plus solennelle qui nous soit possible, par l'offrande de nous-mêmes avec et par la divine Victime. Dieu également manifeste sa donation totale d'une manière qui épuise les trésors de son amour et

NOTES LIBERMANNIENNES

Nous sommes heureux d'annoncer que le R. P. VOGEL, à qui nous sommes redevables de quatre articles sur la doctrine du Père Libermann, dont le dernier figure dans le présent numéro de "Cor Unum", vient de faire paraître un nouveau volume de Lettres de notre Vénérable Père. Il s'agit d'un fort volume de 473 pages, en français, édité par Desclée De Brouwer (Paris) et mis en vente au prix de 21 Fr. La présentation est fort bonne. Chaque lettre est précédée d'une citation bien choisie, qui en résume la doctrine, et d'une courte notice sur le destinataire.

de sa puissance divine: il se donne à nous par son propre Fils, qu'il nous offre à sa table en nourriture pour nos âmes.

Le Vénérable Père note encore que Notre-Seigneur "a établi la manducation comme action sacramentelle, qui doit produire et signifier les admirables effets de ce sacrement adorable", qui sont multiples; mais le sacrement de la sainte eucharistie signifie surtout l'union d'amour entre Dieu et nous, et il la produit dans toute notre vie.

Dans tout le sacrifice eucharistique nous sommes constamment avec Jésus, prêtre et victime, devant son Père céleste. Toutes les prières et tous les rites vont directement vers Lui. Plusieurs fois les rubriques nous prescrivent d'élever nos yeux vers Lui: le faisons-nous vraiment en union avec Jésus, et cela à toutes les fins et intentions du saint sacrifice?

Dans l'action de grâces de la sainte communion le Père céleste désire communier avec nous comme nous devons communier avec Lui. Le Père céleste désire communier à tout notre amour, à notre profonde gratitude, à notre adoration; il attend notre prière de supplication pour nous donner les grâces et les bienfaits qu'il désire nous prodiguer par son Fils bien aimé, le pain vivant et le pain de vie. Le Père céleste désire entendre l'assurance de notre fidélité à notre consécration comme victime immolée avec son Fils, consécration de soumission filiale d'amour à sa divine volonté, qui seule a droit de disposer de nous.

Dans l'action de grâces, de notre côté, nous devons communier avec le Père céleste, à son amour et à sa bonté, à toute sa sollicitude paternelle, qu'il a engagée vis à vis de nous par le sacrifice eucharistique de l'Alliance, renouvelée et scellée de nouveau dans le sang de la Victime.

Le sacrifice pacifique de la sainte Eucharistie et la sainte Communion doivent marquer notre vie entière. "Le prêtre doit être toujours ce que Jésus est à l'autel et ce qu'il est alors avec Jésus, une victime immolée à Dieu, immolée à sa divine volonté" (L.S. 357).

Examinons-nous là-dessus. Cette volonté divine n'a-t-elle pas usé de son droit de disposer de nous avec un ménagement infiniment délicat? Et quand elle a demandé effectivement notre immolation entière dans les épreuves, les peines, les contrariétés, n'a-t-elle pas multiplié des forces de grâces supérieures à nos pauvres forces humaines?

Cette volonté divine du Père céleste entend disposer de nous dans les circonstances ordinaires prévues par nos Règles et Constitutions. Elle dispose de nous par l'intermédiaire de nos Supérieurs, comme aussi dans les circonstances habituelles de la vie de communauté et de nos travaux apostoliques. Ce sont autant d'occasions pour renouveler spirituellement notre sainte messe.

Nous pouvons renouveler l'Offrande: Suscipe, Sancte Pater. Nous pouvons renouveler la Consécration, surtout si une circonstance particulièrement pénible nous met effectivement dans un état d'immolation. Nous pouvons renouveler spirituellement la sainte communion, pour communier de nouveau avec le Père céleste et Jésus, qui dans la communion du matin ont mis sans réserve tant de grâces qui durant la journée nous seront prodiguées largement.

Ainsi le renouveau liturgique obtiendra sa véritable fin, que la sainte Eglise en attend et que la Constitution indique pour nous, les prêtres, et pour tous les fidèles: "qu'ils gardent dans leur vie ce qu'ils ont saisi par la foi".

L. VOGEL,
Paris